

COLLECTIF AVENIR MIJOUX - LA FAUCILLE

collectif.mijoux.la.faucille@gmail.com

www.collectif-avenir-mijoux-la-faucille.com

LAR + envoi mail.

Objet : Décisions du SMMJ : Mijoux-La Faucille en danger !

Lettre à l'attention de :

Monsieur Jean Deguerry, Président du Département de l'Ain (presidence@ain.fr)

Monsieur Christophe Bouvier, Président de l'agglomération de Pays de Gex et de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Gex (cbouvier@ccpg.fr)

Madame Dominique Donzé, Présidente du SMMJ (dominique.donze01@gmail.com)

Copie pour information à :

Mme Muriel Benier, Conseillère départementale et communautaire, 1^{ère} Vice-Présidente du SMMJ (mbenier@ccpg.fr),

M. Bernard Vuailat, Maire de Chézery-Forens, 2^{ème} Vice-Président du SMMJ (bernard.vuailat56@gmail.com),

Mme Véronique Baude, Conseillère départementale (veronique.baude@ain.fr),

M. Michel Brulhart, Conseiller départemental (michel.brulhart@ain.fr),

Mme Aurélie Charillon, Conseillère départementale (aurelie.charillon@ain.fr),

M. Gérard Paoli, Conseiller départemental (gerard.paoli@ain.fr),

M. Daniel Raphoz, Conseiller départemental (daniel.raphoz@ain.fr),

M. Damien Abad, Député, Conseiller départemental et Président d'Aintourisme (damien.abad@ain.fr),

M. Laurent Wauquier, Président de la région Rhône-Alpes Auvergne (secretariat.president@auvergnerhonealpes.fr)

M. Jean-Yves Lapeyrère, Maire de Mijoux (secretariat.mairie@mijoux.fr)

Mijoux le 04/03/2019.

Madame la Présidente du SMMJ, Messieurs les Présidents du département de l'Ain et de l'agglomération du Pays de Gex,

Au nom du Collectif Avenir Mijoux - La Faucille, nous tenons à vous avertir solennellement d'une situation devenue critique. **Le site Mijoux – La Faucille est en danger** suite aux décisions prises dans la feuille de route du SMMJ.

A seulement un mois de l'ouverture de la saison hivernale, le SMMJ a mis en application les préconisations du cabinet d'audit Altisens, sans tenir compte des réserves exprimées lors des deux réunions de présentation de la feuille de route par les habitants de Mijoux.

Ainsi le domaine skiable est moins bien entretenu mais surtout très fortement réduit dans l'espace et dans le temps :

- le téléski du village "les Mélèzes" n'est ouvert que pendant les vacances scolaires moyennant une participation de la commune,
- le téléski débutant "la Nicode" est définitivement fermé,
- le télésiège "Val Mijoux" qui est le cordon ombilical entre Mijoux et La Faucille n'est ouvert que le WE et les vacances scolaires soit seulement 55 jours sur la période d'ouverture hivernale (100 jours) de la station Monts Jura,
- le téléski "les Gelinottes" n'est ouvert qu'une partie de la saison, et de manière irrégulière ; lorsqu'il ne fonctionne pas cela réduit de moitié le nombre de pistes bleues de Mijoux – La Faucille,
- les pistes de ski de fond ne sont damées qu'à jours fixes sans tenir compte des conditions météo et sans l'objectif de satisfaire la clientèle.

En fermant le télésiège Val Mijoux, les téléskis du village et en délaissant l'entretien des pistes de fond de la vallée de la Valserine pendant les périodes hors vacances, la qualité du produit se dégrade, Mijoux perd son attractivité ainsi qu'un levier de croissance et de rentabilité, Mijoux est complètement coupé de La Faucille. Dans le même temps, les fermetures des remontées mécaniques sur le site Lélex-Crozet n'ont pas le même

impact puisque ces sites conservent un accès aux sommets et l'ensemble du domaine continu d'être desservi sur toute la période d'ouverture.

Le tourisme est le secteur économique majeur de la commune de Mijoux :

- Il représente 73% des emplois de la commune.
- Les 60 entreprises établies sur Mijoux emploient 103 salariés, dont 76 directement en lien avec le tourisme.
- Mijoux est le 4^e pôle d'accueil sur les 27 communes du Pays de Gex avec 2500 lits répartis en 750 lits marchands et 1800 lits en résidences secondaires.
(Source INSEE & l'Observatoire de l'Ain)

Pour rappel, la totalité des pistes et remontées mécaniques du site Mijoux - La Faucille et des pistes de la Vattay sont sur la commune de Mijoux qui met à disposition son domaine sans aucune redevance, et ce depuis la création de la station.

Aujourd'hui notre activité économique non délocalisable et les recettes fiscales induites (dont la taxe de séjour) sont mises en péril (nous parlons de plusieurs millions d'euros). Les économies de fonctionnement ne profiteront pas, dans un avenir proche, à Mijoux puisqu'aucun investissement n'est prévu par le SMMJ sur le site. Le dernier investissement datant de 2001 (TSD Val Mijoux).

Notre clientèle est aussi celle du SMMJ et contribue aux recettes des Monts-Jura. Elle fréquente notre village notamment car elle peut **pratiquer à la fois le ski alpin ou nordique ou raquette sans avoir à utiliser la voiture.** C'est l'un de nos atouts majeur et l'une des raisons pour lesquelles ils choisissent notre site.

Dans ce contexte, nous ne comprenons pas pourquoi le SMMJ se passe des ressources de Mijoux. Le village est bien un atout et non une charge. Village de montagne charmant et attachant, tout le monde s'accorde à dire que Mijoux a un fort potentiel.

Nous partageons le principe que la gestion du SMMJ doit être assainie pour sauver la station. Toutefois, les axes vers lesquels s'engage le SMMJ nous semblent préjudiciables pour l'ensemble du territoire. Mijoux subit cruellement des mesures que l'on peut qualifier de drastiques. La baisse du niveau de service ne peut qu'engendrer une baisse de fréquentation qui aura un impact négatif sur l'ensemble de l'économie locale. Et en lieu et place d'une nouvelle dynamique, cela a pour effet de pénaliser l'ensemble du secteur.

Réduire l'offre génère des difficultés de plus en plus importantes en terme de recrutement de personnel. Tous les secteurs économiques sont concernés : hébergements, restauration, commerce... Sans vision d'avenir aucun investissement n'est envisageable. Cette situation entraîne l'impossibilité d'amortir les investissements privés réalisés ces dernières années, et le blocage de projets de développements immobiliers et commerciaux essentiels pour Mijoux et qui seraient un apport conséquent de clients pour le SMMJ.

Au vu des conséquences immédiates sur la vie de notre commune le **Collectif Citoyen pour l'Avenir Mijoux - La Faucille** a été créé en réaction pour défendre l'économie locale. Il compte à ce jour **plus de 200 membres signataires** dont des professionnels du tourisme, des commerçants, des hébergeurs, des habitants, des propriétaires de résidences secondaires et des amoureux de Mijoux et de la vallée de la Valserine. Son but est la représentation et l'expression des 350 habitants de Mijoux et de ses résidents.

Nous avons, comme vous tous, pour seul objectif de faire de Mijoux – La Faucille un territoire dynamique et de réussite collective. Pour cela, il est nécessaire que l'ensemble des acteurs du secteur soient écoutés.

Le domaine d'action du collectif va au-delà des mesures de la feuille de route du SMMJ et pose plus largement la question de l'avenir de notre village qui chaque année perd en attractivité par manque d'investissement.

Nous souhaitons pour l'avenir :

- 1. Le maintien et le développement du TSD Val Mijoux, cordon ombilical entre Mijoux et la Faucille.**
2. Le reprofilage de la piste reliant la Faucille à Mijoux (comme prévu lors de la construction du télésiège) ce qui permettra au **TSD Val Mijoux d'être non seulement un ascenseur mais aussi d'augmenter sa fréquentation et multiplier par 2 le dénivelé du site Mijoux - La Faucille (550 mètres au lieu de 270).**
3. Le développement et la diversification des activités quatre saisons sur le Col de la Faucille et la Vallée de la Valserine pour consolider la fréquentation du Val Mijoux.
4. La création d'un espace ludique et débutants à Mijoux avec école de ski et jardin d'enfants. Cet espace devra être étudié pour servir aussi en période estivale.
5. Le renforcement et l'essor des activités nordiques.

Nous comptons sur votre soutien.

Le collectif se veut positif et constructif afin de relancer une dynamique de croissance sur Mijoux et la Vallée de la Valserine, élaborer et soutenir des actions, en collaboration avec le SMMJ, et sauver l'outil Monts-Jura.

Nous souhaiterions une réunion commune entre les représentants du collectif et :

- le Président du département de l'Ain,
- le Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex,
- le Président d'AinTourisme,
- la Présidente et les Elus en charge du SMMJ,
- le Président de l'OT.

Nous aimerions travailler en concertation pour :

- vous faire part des axes d'améliorations recueillis sur le terrain,
- établir un dialogue et une concertation compte-tenu de la position de la mairie de Mijoux face au collectif et à cette situation (cf sur notre site le compte-rendu de réunion du collectif du 25/01/2019 suite à la rencontre entre le collectif et la mairie de Mijoux),
- exposer notre analyse critique de l'audit,
- initier l'élaboration avec toutes les parties prenantes d'un vrai plan d'aménagement et de développement de l'ensemble du site de Mijoux - la Faucille - la Vattay qui devra tenir compte de tous les critères (urbanisation et création de lits chauds comme prévu au PLUI, voirie, parkings, chemins piétonniers, intégration et développement des activités d'hivers et d'été...).

Nous espérons pouvoir échanger rapidement sur cette situation périlleuse et trouver, avant qu'il ne soit trop tard pour toute l'économie locale, une solution pérenne et tournée vers l'avenir.

Il ne faut absolument pas que nous repassions une saison sur le même modèle de fonctionnement que celle-ci. Ce serait catastrophique pour le village de Mijoux.

Comptant vivement sur l'intérêt que vous porterez à ce courrier et souhaitant vous rencontrer au plus vite, veuillez agréer, Madame la Présidente et Messieurs les Présidents, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Pour le "Collectif Avenir Mijoux - la Faucille",

le coordinateur Jean-François Joly

